

NOUVELLES DE NOS FORÊTS

04 août 2023

La ville d'Oloron Sainte-Marie vient de signer avec le WWF une convention qui porte sur la gestion de la forêt du Bager pendant vingt ans et qui prévoit une rémunération en fonction de la bonne préservation forestière. Cette motion, votée à l'unanimité par le conseil municipal, est soutenue par l'ACCOB (Association pour la Conservation du Cadre de vie d'Oloron et du Bager) affiliée à la SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) et le lycée professionnel voisin. Cette forêt, magnifique hêtraie à protéger, domine les frayères à saumons du gave d'Ossau. Le plan de gestion concerne le classement de 1 285 ha en futaies irrégulières et 165 ha en îlots de senescence, ainsi que des espèces protégées telles que le Calotriton des Pyrénées, le Desman et l'Écrevisse à pattes blanches ou le Dicrane vert (mousse). Le WWF participe au financement de ces opérations. Espérons que d'autres communes suivront cet exemple.

© Jean-Claude DUTTER

